****

**APPEL À CONTRIBUTION – REVUE CRIMINOLOGIE**

**LA REVUE CRIMINOLOGIE**

|  |
| --- |
| La revue *Criminologie* a été fondée par Denis Szabo en 1968. Au départ appelée *Acta Criminologia*, elle est publiée par les Presses de l’Université de Montréal et figure parmi les premières revues de sciences sociales québécoises. Depuis 2002, la revue *Criminologie*, toujours publiée par les Presses de l’Université de Montréal, est en outre offerte en ligne sur la plateforme de diffusion numérique de revues universitaires Érudit. Tous les numéros depuis 1968 sont numérisés et disponibles en ligne. Depuis 2017, *Criminologie* offre le libre accès total à l’ensemble de ses publications ainsi qu’une plateforme de gestion en ligne des articles qui permet aux auteurs soumettre des articles scientifiques. Chaque numéro de la revue *Criminologie* contient une douzaine d’articles. Une dizaine d’articles discute d’un thème spécifique, qui change à chaque numéro, et de deux à trois articles hors thème complètent le numéro et présentent des recherches sur d’autres thèmes. La revue *Criminologie* est aujourd’hui la seule revue francophone en Amérique du Nord et fait partie des 128 revues scientifiques de criminologie dans le monde. Chaque numéro édité par les Presses de l’Université de Montréal est distribué à plus de 80 fidèles abonnés. La page de la revue a été consultée plus de 215 000 fois en 2016 sur la plateforme Érudit, illustrant ainsi son lectorat bien établi.  |

**NUMÉRO DU PRINTEMPS 2020 :**

|  |
| --- |
| Le numéro du printemps 2020 aura pour thématique **le désistement assisté**. Plusieurs méta-analyses centrées sur l’efficacité des programmes d’intervention sociojudiciaires (« *what works* ») ont montré qu’ils réduisent le risque de récidive des contrevenants de 10 à 40 %. Or, ces études se basent uniquement sur un indicateur binaire (récidive/non-récidive) pour mesurer l’efficacité des programmes. Elles risquent donc d’attribuer l’absence de récidive au programme alors que le changement s’était opéré avant qu’il ne débute ou encore, ne constater aucun effet alors que le changement est entamé. Si l’on appréhende l’impact des programmes d’intervention selon l’angle du désistement du crime (« *how it works* »), les résultats risquent d’être fort différents, car les trajectoires qui mènent à l’arrêt des comportements criminels sont considérées comme graduelles et comprennent des remises en question, des obstacles et des rechutes. C’est là l’objet d’étude du désistement assisté qui s’intéresse autant aux interventions dites « formelles » (c.-à-d. les programmes) offertes par les intervenants sociopénaux qu’aux interventions dites « informelles » de nature vocationnelle, éducative ou artistique qui, peuvent, elles aussi accélérer, faciliter ou soutenir les processus de désistement des personnes contrevenantes. Le but de ce numéro thématique est donc d’explorer l’ensemble des interventions, tant formelles qu’informelles, qui facilitent le désistement du crime des contrevenants tant ici, qu’ailleurs dans le monde. Ultimement, ce numéro spécial qui s’adresse tant aux académiciens qu’aux praticiens de la communauté francophone, a comme objectif de mettre en exergue comment ce nouveau champ d’études se distingue clairement du « *what works* » et de faire connaitre les impacts qu’a ce changement de paradigme sur les « interventions sociopénales » au sens le plus large possible. |

**POUR PROPOSER UNE CONTRIBUTION D’ARTICLE**

Pour proposer une contribution à ce numéro thématique, veuillez envoyer les noms, les titres de fonction et les informations de contact des auteurs à Prof. Isabelle F.-Dufour au **isabelle.f-dufour@fse.ulaval.ca**. Votre proposition doit aussi inclure un titre et un résumé en français de 250 à 500 mots.

La date limite pour soumettre votre proposition est le **28 février 2019**.